

DEL-2020-95

L'An deux mille vingt, le trente septembre, à 9 heures, le BUREAU du Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie, dûment convoqué en date du 23/09/2020, s'est réuni 'Salle du Comité' du SYANE sous la présidence de Monsieur Jean-Paul AMOUDRY.

Etaient présents :

Mmes DALL'AGLIO, MERMIER, PARIS, TARAGON.
MM AEBISCHER, AMOUDRY, BAUD-GRASSET, BOISIER, BOUVARD, CHASSAGNE, COUTIER,
DEAGE, DESCHAMPS, FRANCOIS, GENOUD, HACQUIN, JACQUES, MATHIAN, OBERLI,
PEUGNIEZ, RATSIMBA, STEYER.

Avait donné pouvoir :

M. GILLET.

Etaient absents ou excusés :

Mmes BOUCHET, DETURCHE.
M. GYSELINCK.

Assistaient également à la réunion :

Mmes ASSIER, GIZARD, KHAY, PERRILLAT, RENOIR,
MM. BAILLY, CHALLEAT, GAL, LOUVEAU, RACAT, SCOTTON, SOULAS, VIVIAN : du SYANE

Membres en exercice : 26
Présents : 22
Représenté par mandat : 1

Objet : ELECTION DES VICE-PRESIDENTS PAR LE BUREAU SYNDICAL

Exposé du Président,

Conformément à l'article 7.2 des statuts du SYANE, l'élection des Vice-Présidents intervient au sein du Bureau syndical.

En fonction de la composition déterminée lors de la délibération du Comité Syndical du 16 septembre 2020, le Président fera appel à candidature pour l'élection de 9 Vice-Présidents.

Le Président, assisté par les deux scrutateurs désignés par le Bureau, présente la procédure de déroulement de cette élection :

- L'élection des Vice-Présidents a lieu au sein du Bureau, par les seuls membres du Bureau.
- L'élection des Vice-Présidents intervient au scrutin secret, à la majorité absolue aux deux premiers tours de scrutin, à la majorité relative au troisième tour, par l'ensemble des délégués du Bureau.
- Après appel à candidatures, le Président engage l'élection en appelant les délégués du Bureau à voter à tour de rôle.
- Les scrutateurs dépouillent les votes et prennent note des résultats avec le Président et le Secrétaire de séance.
- Le Président de séance annonce le résultat du vote.

L'attribution et le périmètre précis des délégations seront communiqués dans les meilleurs délais. Dans le prolongement de la réunion du Comité d'installation au cours de laquelle leurs contours ont été dessinés, il est indiqué qu'elles porteront sur les grandes thématiques suivantes :

1. Finances, statuts et évaluation des politiques publiques du SYANE :

Gestion et équilibre des finances du Syndicat, perspectives financières et évolution des ressources (TCCFE, Facé, redevances, ...), évolution statutaire (compétences, relations avec les collectivités sous régie ou SEM d'électricité, ...),

2. Ressources humaines et administration générale :

Ressources humaines, administration générale et modernisation du fonctionnement interne (dématérialisation, développement durable, qualité de vie au travail, ...), moyens généraux et patrimoine immobilier,

3. Services publics de l'énergie :

Distribution de l'électricité et du gaz, IRVE (bornes de charge), fourniture d'énergie : contrôle et suivi, développement de schémas directeurs et de plans d'investissements, relations avec les gestionnaires de réseaux, relations extérieures : TEARA (Territoire d'Energie Auvergne-Rhône-Alpes), FNCCR (Fédération nationale des Syndicats d'énergie), ...

4. Maîtrise d'ouvrage sur les Réseaux « énergie » :

Réseaux électricité, éclairage public et enfouissements coordonnés télécoms : programmation, dotations Facé, organisation de la commande publique travaux, marchés de maîtrise d'œuvre, sécurité des chantiers, contrôle technique, suivis et bilans d'activité, ...

5. Réseaux numériques (fixe et mobile) :

Réseau d'initiative publique THD (Très haut débit) fibre optique : suivi général et opérationnel des travaux de déploiement et de raccordements, suivi de la DSP Covage, plan départemental de couverture du mobile, SDTAN infrastructures, relations extérieures : AVICCA (Association des acteurs publics porteur de RIP), ...

6. Eclairage public et urbain :

Evolution et mise en œuvre du plan d'actions EPURE (Eclairage public responsable), développement de l'exploitation-maintenance et de la gestion patrimoniale, schémas directeurs d'aménagement Lumière, smart lighting, armoires connectées, stratégie « lumière », biodiversité, pollution lumineuse...

7. Energies renouvelables :

Stratégie de développement des EnR (hydroélectricité, photovoltaïque, solaire, géothermie, bois énergie, méthanisation, ...), études de faisabilité et réalisations de projets EnR, gestion et développement de la régie Syan'Chaleur et de la SEM Syan'EnR, ...

8. Maîtrise de l'énergie et transition énergétique :

Services mutualisés : Conseil en Energie, soutiens techniques et financiers, accompagnement à la planification énergétique et écologique (PCAET, outil Symaginer), nouvelles mobilités, rénovation énergétique du patrimoine bâti, relations avec AURAE (Auvergne-Rhône-Alpes Energie Environnement), AMORCE (Association) ...

9. Territoires intelligents et usages numériques :

Smart city et smart territoires, objets connectés, prospective et développement de services numériques : école numérique, modélisation numérique du territoire (PCRS et RTGE), gestion et souveraineté des données publiques, data center, open data, ...),



De droit, le Président préside les commissions, mais il déléguera un(e) Vice-Président(e) à l'animation de chacune. La création d'un dixième poste de Vice-Président à la communication et aux relations extérieures sera ultérieurement proposée au Comité. Cette commission s'intéressera notamment à l'élaboration et la mise en œuvre du plan de communication du SYANE, à la communication institutionnelle), aux sites internet, à l'évènementiel, ...

Après vote des membres du Bureau, les neuf Vice-Président(e)s élu(e)s du SYANE sont les suivants :

- | | | |
|----------------------|---------|------|
| • David RATSIMBA | 23 voix | élu |
| • Marc GENOUD | 23 voix | élu |
| • Patrice COUTIER | 23 voix | élu |
| • Joseph DEAGE | 23 voix | élu |
| • Joël BAUD-GRASSET | 23 voix | élu |
| • Pascale PARIS | 23 voix | élue |
| • Jean-Pierre STEYER | 23 voix | élu |
| • Gilles FRANCOIS | 23 voix | élu |
| • Eric PEUGNIEZ | 23 voix | élu |

Adopté à l'unanimité.

Le Président,

J.P. AMOUDRY.



Accusé de réception en préfecture
074-257400085-20200930-DEL-2020-95-DE
Date de télétransmission : 08/10/2020
Date de réception préfecture : 08/10/2020